

RAPPORT DE PRESENTATION EN CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : acceptation d'un don de la fondation Groupama santé

Par convention de mécénat ci-jointe du 29 mai 2019, la fondation Groupama santé a souhaité faire un don de 20 000 euros au profit de l'URCA afin de soutenir financièrement l'acquisition du matériel et des consommables pour la réalisation du prototype en impression 3D et la prise en charge de 10 patients, dans le cadre de la réalisation du projet « Réhabilitation prothétique en odontologie pédiatrique ».

Il est donc demandé au conseil d'administration de l'URCA d'accepter ce don de 20 000 euros réalisé par la fondation Groupama santé.